

ASSOCIATIONS DE PROTECTION

ATTENTION, ARNAQUES !

Ils ont de beaux sites internet avec des images attendrissantes, des vidéos et des paroles touchantes. Ils "sauvent" des chevaux, et les "placent" dans des lieux pour une meilleure vie... Mais en réalité, il n'y a qu'eux qui en profitent. Attention aux associations responsables d'escroqueries.

Clarisse et Bruno* adorent les équidés. Le couple de retraités est gardien de cinq chevaux qui coulent désormais des jours heureux grâce à leur amour et à leurs bons soins. Mais pour autant, ils risquent des conséquences graves s'ils sont contrôlés par un vétérinaire d'Etat, ce qui est désormais obligatoire à partir du troisième cheval détenu sur un lieu. En effet, deux de leurs chevaux ne sont pas en règle : ils ne sont pas identifiés, et leurs papiers indiquent toujours un ancien propriétaire à qui les animaux avaient été enlevés par les autorités, leur contrat de famille d'accueil n'a aucune valeur juridique, et ils ne peuvent rien faire pour changer cet état de fait. Pourtant, ces deux équidés rescapés de la maltraitance viennent d'une association renommée...

Trafic de chevaux et exploitation des émotions

L'envie de soulager la souffrance des animaux vient d'une émotion humaine profonde et malheureusement facile à exploiter. En véritables manipulateurs, les présidents de certaines "associations" profitent de cette émotion pour organiser un trafic de chevaux. Ils accueillent des chevaux confiés par des propriétaires démunis, ou ils sont même parfois mandatés

par la DDPP (Direction départementale de la protection des populations) pour accueillir des équidés saisis dans des affaires de justice. Ensuite, l'argent commence à rentrer... "Ils demandent des dons sur les réseaux sociaux pour financer l'action de saisie et pour nourrir et soigner les animaux qui arrivent, explique Annette*, une enquêtrice qui a travaillé dans le passé avec des "pseudo-associations", comme elle les appelle. "Ensuite, ils les placent en famille d'accueil, qui investit du temps et de l'argent pour remettre le cheval en forme. Une fois que le cheval est en bon état, ils le récupèrent pour soi-disant le proposer à l'adoption en racontant son passé difficile, mais en réalité, ils le vendent, parfois à un prix très élevé. Leur intérêt n'est aucunement le bien-être animal, mais uniquement l'argent."

Des contrats avec des pseudonymes et des placements par SMS

Il n'y a pas que les personnes au grand cœur qui se font avoir par ces fausses associations. Les chevaux en souffrent aussi, selon nos sources qui préfèrent rester anonymes par crainte de représailles de la part des personnes gérant ces associations. "Les chevaux sont placés sans aucune visite au préalable, ce qui n'est pas sérieux", explique Annette. L'échange avec l'adoptant

Ph. © P. Muckey - Free-Photo

Reconnaître les associations arnaqueuses

Ne vous faites pas bernier ! Avant d'accueillir ou de confier un cheval à une association, ou de faire un don, vérifiez la fiabilité de l'association. Ce n'est pas parce qu'elle se déclare être une "association" qu'elle est un organisme de confiance.

Listons les points à vérifier pour savoir si une association est fiable :

- Elle présente une transparence fiscale, tient une assemblée générale ouverte aux adhérents et publie un compte rendu annuel.
- Elle vérifie la capacité des adoptants à s'occuper d'un cheval.
- Elle fournit les papiers avec les chevaux qu'elle place.
- Elle place un cheval avec un contrat solide, lu précédemment en toute connaissance de cause.
- Elle donne le temps aux adoptants de rencontrer et connaître un cheval avant de l'accueillir. •

TÉMOIGNAGE

"JE NE RENVOIE PAS UN CHEVAL À SON BOURREAU."

DE NOMBREUSES VICTIMES ONT TÉMOIGNÉ, MAIS UNE SEULE A ACCEPTÉ D'ÊTRE PUBLIÉE. LES AUTRES ONT EU TROP PEUR DES REPRÉSAILLES DE LA PART DES ASSOCIATIONS.

"J'ai toujours été dans les chevaux et j'avais la chance d'avoir un pré pour mes propres chevaux. Je voulais faire une bonne action et sauver un cheval en situation de détresse. Cela faisait un moment que je suivais une association sur Facebook, alors je les ai contactés en précisant que je cherchais un gentil cheval à accueillir car j'avais des enfants en bas âge. On m'a répondu qu'ils avaient le cheval parfait pour moi et que c'était une grande urgence. J'ai fait 150 km pour arriver à un pré où l'on m'attendait. J'étais à peine arrivée qu'ils ont chargé le cheval dans mon van en insistant sur l'urgence de mettre le cheval en sécurité. On m'a fait rapidement signer des papiers sur le capot de la voiture et j'ai remis le chèque qu'on m'avait demandé de préparer à l'avance. Au total, je suis restée garée 10 minutes avant de repartir avec un cheval que je ne connaissais pas. Je n'ai même pas eu le temps de lire le contrat, ni de remarquer que je n'avais pas les papiers. Arrivée chez moi, j'ai constaté rapidement que le cheval était un véritable danger public : il était extrêmement agressif envers nous et mes autres chevaux. De plus, j'étais dans l'illégalité totale en détenant un cheval sans ses papiers, et avec un contrat non valable. Je ne pouvais pas assurer le cheval ni le transporter, et l'association a refusé de m'envoyer les papiers. Après avoir enquêté, j'ai appris que le cheval avait été très aimé par son ancien propriétaire, qui était toujours le propriétaire officiel. Etant tombé malade, il avait confié l'animal à l'association pour trouver un adoptant. Il était doux et gentil au moment de son départ de chez lui un an auparavant. Depuis, il a été "adopté" par trois autres personnes avant moi, et l'association a reçu un chèque à chaque fois... J'ai engagé des comportementalistes et des vétérinaires qui ont constaté des traces de ligotage, le cheval avait été volontairement maltraité. Les gérants de l'association semblent avoir l'habitude de ce genre de transaction. C'est leur modèle économique : récupérer un cheval gratuitement et le maltraiter pour qu'il devienne ingérable, afin de le revendre plusieurs fois parce que les gens qui l'ont accueilli n'arrivent pas à gérer la situation. Quand l'association m'a appelée deux mois plus tard pour me proposer de venir chercher le cheval si je n'étais pas contente, j'ai dit non. Oui, ce cheval est un vrai T-Rex, mais je ne renvoie pas un cheval à son bourreau. Je dépense une fortune en soins professionnels pour qu'il soit bien chez moi. J'aimerais bien porter plainte pour abus de confiance, mais je connais le risque : je rentre du travail et le cheval n'est plus dans son pré... Sans papiers, je ferai quoi ? Cela fait deux ans que je me bats pour lui, et grâce à l'IFCE, je vais peut-être finir par devenir la vraie propriétaire de ce cheval." • YVONNE R.

*Les prénoms et noms ont été changés pour protéger l'identité des intervenants.



Ph. C. Stark



▼ Les chevaux sont les premières victimes de ces fausses associations qui les utilisent pour escroquer des amoureux des équidés...

Ph. B. Poudou - Suzanne Krenzel

▲ À force d'être ballottés de famille d'accueil en famille d'accueil par les fausses associations qui les maltraitent, les chevaux deviennent rétifs, agressifs et condamnés à un avenir sombre.

ou la famille d'accueil se fait par téléphone, un "contrat" est établi en utilisant des pseudos Facebook plutôt que de vrais noms. "Le contrat n'a aucune valeur."

Après des rendez-vous parfois très improvisés, par exemple sur des aires d'autoroutes, les chevaux arrivent chez des personnes inexpérimentées et qui n'ont pas d'installations adaptées aux équidés. "Du fil de fer barbelé, des déchets qui traînent à terre... En outre, un cavalier qui n'a connu que quelques tours de manège en club et qui devient propriétaire d'un pur-sang maltraité, c'est la catastrophe assurée, mais cela arrive hélas souvent." Le cheval aux mains d'une personne manquant d'expérience, vit alors mal son adoption. Comme l'association garde un pourcentage de la propriété du cheval, elle peut revenir chercher le cheval, attaquer l'adoptant pour maltraitance et revendre le cheval ailleurs, en demandant évidemment de nouveau des frais d'adoption sans les partager avec l'adoptant précédent. "C'est une escroquerie bien organisée, et les chevaux sont les premières victimes", regrette Annette.

Appel aux dons

Très doués avec l'utilisation des réseaux sociaux, les gérants de ces pseudo-associations partagent des

histoires de sauvetage ou de maltraitance. Des affaires avec lesquelles ils n'ont en réalité aucun lien, ce qui ne les empêche pas de demander des dons. "Cela peut être le mignon poulain d'un voisin, un cheval sauvé par les pompiers après une chute dramatique, des animaux saisis dans un département lointain, peu importe, souligne Viviane Roussel, de la Ligue française pour la protection du cheval (LFPC). Vous pouvez regarder leurs pages sur les réseaux sociaux, c'est facile à trouver. Il y a toujours cette demande de dons qui accompagne leurs publications, alors qu'ils n'ont aucune implication dans ces affaires et n'ont pas du tout l'intention de verser l'argent recueilli aux personnes et surtout aux chevaux concernés."

Liste noire chez les véto

Quand l'argent collecté grâce aux dons entre dans la poche des dirigeants d'une pseudo-association, il n'en ressort que pour leurs intérêts personnels... Mais pas pour les soins aux chevaux. "Ils ont tellement de dettes chez les vétérinaires que ces derniers ont dû les mettre sur des listes noires, explique Annette. Malheureusement pour les chevaux, cela veut dire que les vétérinaires refusent alors de se déplacer en cas de besoin." Même constat pour les dentistes et les

maréchaux-ferrants. Mais cela n'empêche pas pour autant ces associations de continuer à faire des appels aux dons ! "Pendant quelques années, j'ai fait des soins aux chevaux de l'une de ces pseudo-associations, précise une dentiste qui préfère rester anonyme. Comme c'était soi-disant une association, je l'ai toujours fait sans jamais facturer un centime. Mais j'ai vu ensuite qu'ils mettaient en ligne des images des soins dentaires en demandant des dons !" Quand elle en a parlé, la dentiste a été menacée... "Alors, j'ai tout arrêté."

Manipulation puis menaces

Au départ, ces personnes des pseudo-associations peuvent sembler très aimables, cela fait partie de leur rôle de manipulateur, précise Annette. Charmants, ils gagnent facilement la confiance de leurs victimes. "En revanche, dès que vous commencez à les questionner, ils deviennent extrêmement désagréables, n'hésitant pas à insulter, menacer et parfois à devenir violents." Certains se vengent en effectuant des cambriolages, des vols, du vandalisme, et encore pire... "Je prends des risques énormes en parlant d'eux de cette manière, mais il faut que ce problème, qui est un très gros problème dans le monde du cheval, soit enfin dénoncé." ●

Indre-et-Loire - Justice

Fin d'une malheureuse affaire de chevaux soi-disant maltraités

04/01/2017 05:24

Justice

La NR s'était fait l'écho, en juillet 2015, de cette affaire de maltraitance présumée sur deux chevaux. La Fondation Assistance aux animaux de Paris s'était déplacée en Touraine pour constater les faits dénoncés par une personne.

La justice a tranché le 29 novembre dernier, dix-sept mois après le déclenchement de la procédure. Et elle a requis la relaxe pour les propriétaires de Wolfgang et Féroé, les deux équidés concernés : « Aucune maltraitance n'a été reconnue par le tribunal et par le vétérinaire de Neuvy-le-Roi. » Le parquet a évoqué « une infraction qui ne semble pas caractérisée ».

Le propriétaire de l'un de ces chevaux, Alain Andrault, a maintenant tout le dossier en main et se dit « très content » du dénouement de l'affaire, mais il « dénonce toujours l'illégalité de la procédure ».

Il explique : « Wolfgang, 30 ans, et Féroé, 22 ans, nous ont été enlevés le 25 juin 2015 » à cause d'une personne de Sainte-Maure-de-Touraine à l'origine de cette affaire, aidée par une ancienne pharmacienne et « leur ami enquêteur à la Fondation de Paris », précise-t-il.

Les deux chevaux ont été enlevés à leurs propriétaires, rebaptisés « Chocolat » et « Chocolatine ». Après huit mois de recherche, le propriétaire Alain Andrault a retrouvé les chevaux dans une famille d'accueil à Neuillé-Pont-Pierre : « Ils vivaient dans la boue, sales, errant dans un environnement hostile, vivant dans des conditions inadmissibles. »

Les autorités ont été alertées, et il y a eu un constat d'huissier. Les deux chevaux ont été confiés à une autre famille d'accueil. Puis, le 25 septembre dernier, Alain Andrault apprenait que son cheval avait été euthanasié : « J'étais anéanti, moi qui me battais avec mon avocat pour le récupérer ! »

A la lecture récente de la procédure, le propriétaire apprenait que son animal aurait dû/pu lui être restitué quelques mois seulement après la saisie, d'où son immense amertume. L'autre propriétaire devrait retrouver le sien, Féroé, toujours en vie.

Source : <http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Actualite/Faits-divers-justice/n/Contenus/Articles/2017/01/04/Fin-d-une-malheureuse-affaire-de-chevaux-soi-disant-maltraites-2956905>